

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire (no 2) du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le **mardi 15 décembre 2015 à 19h31**, au Carrefour Notre-Dame, au 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse.

Présences :

Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale, Catherine Fortier-Pesant, greffière et Stéphanie Martin, trésorière

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié par la greffière le 11 décembre 2015 à tous les membres du Conseil.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H31

2015-12-358 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Bruno Roy, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-12-359 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018 – ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018, comprenant les projets répartis comme suit :

2016	3 185 760 \$
2017	4 169 800 \$
2018	1 932 500 \$
Total :	9 288 060 \$

Qu'un document explicatif du programme triennal des immobilisations 2016-2017-2018 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, en lieu et place d'une distribution de porte-à-porte.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-12-360 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de lever la séance à 19h52 .

ADOPTÉE

Danie Deschênes
Mairesse

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/vc
